

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00450

Numéro SIREN : 424 926 228

Nom ou dénomination : 2MA2P

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2021 sous le numéro de dépôt 1062



SARL 2MA2P

Fabrication et négoce

Rue Denis Papin
ZI de Brais
44600 ST NAZAIRE

Siret : 42492622800018

Etats Financiers

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

**Comptes certifiés
conformes**

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	137 157	129 165	7 991	9 641
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	435 811	408 322	27 489	41 355
Autres immobilisations corporelles	84 315	81 570	2 745	5 109
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 688		10 688	10 688
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	668 971	619 058	49 913	67 793
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	376 290		376 290	360 976
En-cours de production (biens et services)	153 413		153 413	108 183
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	690 578	76 883	613 695	544 264
Autres créances	82 926		82 926	176 495
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	594 612		594 612	329 670
Charges constatées d'avance (3)	24 200		24 200	33 535
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 922 020	76 883	1 845 137	1 553 122
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 590 990	695 941	1 895 049	1 620 916
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	73 440	73 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 650	7 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	851 985	840 046
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	77 184	91 939
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 010 259	1 013 075
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	224 499	56 368
Emprunts et dettes diverses (3)	2 500	218
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 066	12 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 741	380 443
Dettes fiscales et sociales	230 190	149 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 795	8 777
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	884 791	607 841
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 895 049	1 620 916
(1) Dont à plus d'un an (a)	39 405	32 368
(1) Dont à moins d'un an (a)	819 319	562 664
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 164	987
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

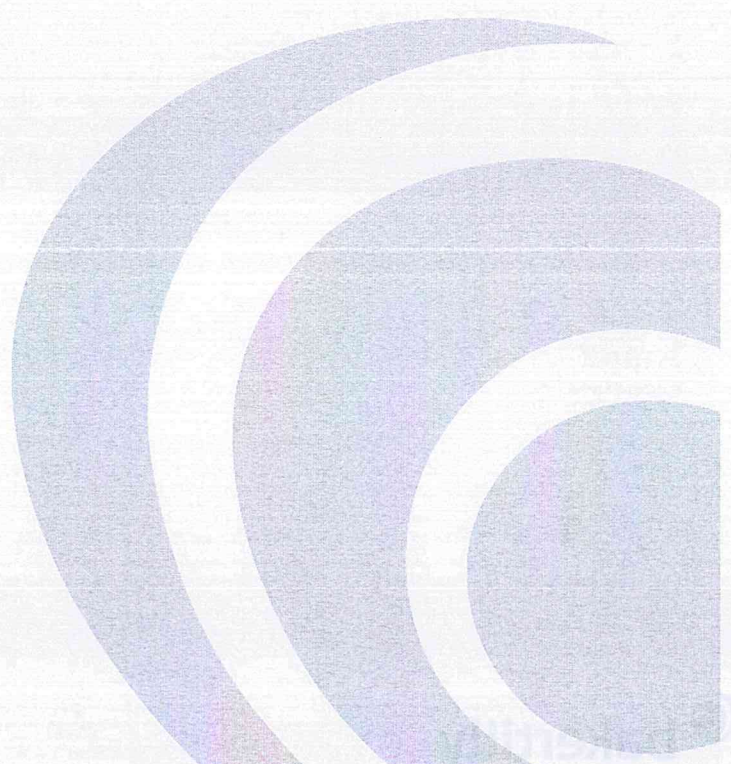
Compte de Résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	3 301 272	3 619 234
Production vendue (services)	57 616	31 135
Chiffre d'affaires net	3 358 889	3 650 369
Dont à l'exportation		
Production stockée	45 231	100
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	65 594	21 524
Autres produits	1 003	607
Total I	3 470 716	3 672 600
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 583 281	1 785 639
Variations de stock	34 758	-39 603
Autres achats et charges externes (a)	850 088	832 478
Impôts, taxes et versements assimilés	30 065	32 274
Salaires et traitements	743 170	746 275
Charges sociales	137 416	148 269
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	17 880	27 401
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	11 368	46 186
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 030	499
Total II	3 409 056	3 579 417
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	61 660	93 182
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 098	1 250
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 098	1 250
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	280	455
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	280	455
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	818	795
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	62 478	93 978

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	15 582	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	15 582	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	876	3 372
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	876	3 372
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 706	-3 372
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 333
Total des produits (I+III+V+VII)	3 487 396	3 673 850
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 410 212	3 581 911
BENEFICE OU PERTE	77 184	91 939
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	16 900	11 267
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité depuis le 11 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur la période comprise entre le 11 mars 2020 et la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant, les mesures suivantes :

- recours à l'activité partielle
- suspension des remboursement d'échéances d'emprunt pendant 6 mois
- souscription d'un prêt garanti d'état

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remis en cause.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2MA2P

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 1 895 049 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 184 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	137 157			137 157
Immobilisations incorporelles	137 157			137 157
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	435 811			435 811
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	39 285			39 285
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 030			45 030
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	520 126			520 126
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 688			10 688
Immobilisations financières	11 688			11 688
ACTIF IMMOBILISE	668 971			668 971

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL FTR DISTRIBUTION 44600 SAINT NAZAIRE	10 000	-19 704	10,00	-25 116

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	1 000	1 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	127 515	1 650		129 165
Immobilisations incorporelles	127 515	1 650		129 165
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	394 456	13 866		408 322
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	37 179	676		37 855
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 027	1 688		43 715
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	473 662	16 230		489 892
ACTIF IMMOBILISE	601 177	17 880		619 058

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	376 290	411 047		34 758
Autres approvisionnements				
Total I	376 290	411 047		34 758
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits	153 413	108 183	45 231	
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III	153 413	108 183	45 231	
Production stockée			45 231	

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 808 392 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 688		10 688
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	690 578	690 578	
Autres	82 926	82 926	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 200	24 200	
Total	808 392	797 705	10 688
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	7 578
Org. soc. prod. à recevoir	771
Etat produits à recevoir	1 100
Total	9 449

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 73 440 Euro décomposé en 8 160 titres d'une valeur nominale de 9,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 858 724 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 164	1 164		
- à plus de 1 an à l'origine	223 335	183 929	39 405	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 741	388 741		
Dettes fiscales et sociales	230 190	230 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 295	15 295		
Produits constatés d'avance				
Total	858 724	819 319	39 405	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	181 663			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 710			
(**) Dont envers les associés	2 500			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 500 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact. non parvenues	4 257
Banques interets courus	1 164
Congés à payer	48 426
Org.soc. ch./congés payés	14 879
Org.soc. charges à payer	26 726
Etat autres ch. à payer	5 140
Clients avoirs à accord.	12 795
Total	113 387

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
achats et charges externes	24 200		
Total	24 200		

2MA2P
Société à responsabilité limitée au capital de 73 440 euros
Siège social : Zone Industrielle de Brais - Rue Denis Papin
44600 SAINT NAZAIRE
424 926 228 RCS SAINT NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JANVIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à **77 184,26 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 77 184,26 euros

**- auquel s'ajoute un prélèvement
sur le compte "Autres Réserves" de 2 815,74 euros
lequel est ainsi ramené à 849 168,80 euros**

**- les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 80 000,00 euros**

**- La somme de..... 16 311,00 euros
à titre de dividendes prioritaires
aux 1 420 parts sociales assorties d'un dividende prioritaire
soit environ 11,48 euros par part sociale**

**- La somme de..... 63 689,00 euros
à titre de dividendes aux associés
dont les parts sociales ne sont pas assorties d'un dividende prioritaire
soit environ 9,45 euros par part sociale**

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Revenu distribué</i>	<i>Revenu éligible</i>	<i>Revenu non éligible</i>
30/09/2019	80 000 €	80 000 €	/
30/09/2018	/	/	/
30/09/2017	/	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 janvier 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Gérance

